

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE MONTREVAULT-SUR-ÈVRE (Département du Maine-et-Loire)

Enquête publique portant sur le projet de déclassement d'une emprise publique de 750 m² en vue de sa mise à disposition pour un projet de construction de chaufferie biomasse.

Par arrêté n°25-707-A-UHF-SPM en date du 23 septembre 2025, Monsieur le Maire de Montrevault-sur-Èvre a prescrit l'ouverture de l'enquête publique préalable au déclassement d'une partie de l'espace de stationnement situé allée des Plantes à Saint-Pierre-Montlimart, sur les parcelles cadastrées préfixe 313 section AH n°622 et 939, en vue de la mise à disposition de ladite emprise au SIEML pour la construction d'une chaufferie biomasse.

L'enquête publique se déroulera du lundi 20 octobre 2025 au vendredi 14 novembre 2025 inclus, Monsieur Jean-Claude Morinière, ingénieur à la Chambre d'agriculture du Maine et Loire en retraite, est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur pour conduire cette enquête publique et se tiendra à disposition du public en mairie déléguée de Saint-Pierre-Montlimart, selon le calendrier des permanences suivantes :

- **Le lundi 20 octobre 2025 de 14h00 à 17h00,**
- **Le vendredi 14 novembre 2025 de 14h00 à 17h00.**

La notice explicative du projet de déclassement sera consultable en mairie déléguée de Saint-Pierre-Montlimart, 11 avenue du Parc, aux heures et jours d'ouverture au public ainsi que sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : www.montrevaultsurevre.fr

Le public aura la possibilité de consigner ses observations sur le projet de déclassement :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur ouvert à cet effet en mairie déléguée de Saint-Pierre-Montlimart, aux jours et heures d'ouverture au public, et lors des permanences du commissaire enquêteur ;
- par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@montrevaultsurevre.fr ;
- par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, Jean-Claude Morinière, à l'adresse suivante : Mairie déléguée de Saint-Pierre-Montlimart, 11 avenue du Parc - Saint-Pierre-Montlimart, 49110 Montrevault-sur-Èvre.

Ce présent avis d'enquête publique sera affiché, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, et pendant toute la durée de celle-ci, à l'Hôtel de ville de Montrevault-sur-Èvre, en mairie déléguée de Saint-Pierre-Montlimart et sur le lieu concerné par la présente procédure de déclassement. Il sera également publié sur le site internet de la commune ainsi que dans deux journaux habilités à publier les annonces légales dans le département (deux parutions).

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions. Ils seront ensuite mis à disposition du public à l'Hôtel de ville de Montrevault-sur-Èvre, et sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le Conseil municipal délibèrera sur le déclassement de cet espace après remise du rapport.